

FAQ CLUBS

RÉFORME DES COMPÉTITIONS 2027



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



MOT DU PRÉSIDENT

Cette réforme a été pensée pour accompagner les clubs, simplifier l'organisation de nos compétitions et construire ensemble le football réunionnais de demain.

Elle repose sur une ambition claire : **mieux structurer nos championnats pour mieux développer nos clubs, mais aussi mieux valoriser les talents formés à La Réunion.**

Notre île possède un formidable vivier. Chaque saison, nos éducateurs forment des jeunes de qualité, certains rejoignent les structures fédérales ou les clubs professionnels, mais beaucoup poursuivent leur parcours à La Réunion. Notre responsabilité est aussi de leur offrir ici un véritable espace d'expression et de progression.

Nous devons donc veiller à ce que nos championnats, et particulièrement nos divisions régionales supérieures, donnent toute leur place aux joueurs formés localement. Faire confiance à nos jeunes, leur donner du temps de jeu et leur permettre d'évoluer au contact des meilleurs joueurs de notre championnat, c'est préparer l'avenir de nos clubs et élever durablement le niveau du football réunionnais.

Il ne s'agit pas d'opposer les joueurs venus d'ailleurs à nos joueurs réunionnais. Leur expérience et leur qualité participent également à l'attractivité de nos compétitions. Il s'agit de trouver le juste équilibre, afin que le développement de notre championnat bénéficie d'abord à la formation, à la progression et à l'émergence de nos propres talents.

Cette réforme doit ainsi créer une continuité plus forte entre la formation dans nos clubs, les compétitions de jeunes et l'accès aux équipes seniors. Un jeune formé à La Réunion doit pouvoir regarder notre championnat et se dire qu'il y a une place pour lui, à condition de travailler, de progresser et de saisir sa chance.

C'est ainsi que nous renforcerons demain nos clubs, nos sélections régionales et, plus largement, l'identité du football réunionnais.

Former à La Réunion, faire jouer à La Réunion, faire progresser à La Réunion : c'est investir dans notre avenir.

Ensemble, avançons avec ambition et faisons de cette réforme une opportunité pour nos clubs et pour toute la jeunesse réunionnaise.



POURQUOI CRÉER UNE RÉGIONALE 4 (R4) ?

Pour permettre l'entrée de nouveaux clubs en compétition, adapter les obligations au niveau réel des clubs et structurer progressivement les clubs vers les divisions supérieures

EST-CE UNE OBLIGATION IMPOSÉE AUX CLUBS ?

Non. Il s'agit d'une réorganisation des compétitions, pas d'une contrainte supplémentaire. La R4 permet au contraire d'alléger les exigences pour certains clubs.

À PARTIR DE QUAND S'APPLIQUE LA RÉFORME ?

Pour permettre l'entrée de nouveaux clubs en compétition, adapter les obligations au niveau réel des clubs et structurer progressivement les clubs vers les divisions supérieures



PLUS DE CLUB



PLUS DE FORMATION



PLUS DE LISIBILITÉ



1. QUESTIONS GÉNÉRALES

2. CONCERNANT LA RÉGIONALE 4

QUI JOUERA EN R4 ?

Les clubs non maintenus en R3.
Les nouveaux clubs engagés et les clubs en phase de structuration

LA R4 EST-ELLE UN NIVEAU INFÉRIEUR “AU RABAIS” ?

Non. C'est une division structurée avec : championnat officiel, accès aux coupes et organisation par la Ligue.
Elle constitue un vrai niveau de développement.

COMBIEN DE POULES EN R4 ?

Plusieurs poules (objectif géographique) pour une réduction des déplacements et une meilleure organisation territoriale.



CHAMPIONNAT OFFICIEL

ACCÈS AU COUPES

ORGANISATION PAR LA LIGUE

POSSIBILITÉ DE MONTER EN R3

PLUSIEURS POULES

UNE DIVISION STRUCTURÉE ET AMBITIEUSE

3. OBLIGATIONS CLUBS R4

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS JEUNES ?

- 1 équipe U13 obligatoire
- 1 équipe U11 ou U9
- Participation aux plateaux

Objectif : initier la formation sans surcharge

EST-CE MOINS CONTRAIGNANT QUE LA R3 ?

Oui, volontairement.

- R3 : plusieurs équipes jeunes obligatoires.
- R4 : socle minimal

FAUT-IL UNE SECTION FÉMININE ?

Non obligatoire en R4
mais fortement encouragée



OBLIGATOIRE



**OBLIGATOIRE
PARTICIPATION AUX PLATEAUX**



**NON OBLIGATOIRE
MAIS ENCOURAGÉE**

4. ENCADREMENT ET ÉDUCATEURS

QUEL DIPLÔME MINIMUM EN R4 ?

- 1 éducateur avec CFF minimum
- Pas d'obligation BEF ou BMF

PEUT-ON FONCTIONNER EN BÉNÉVOLAT ?

Oui entièrement

Aucun contrat obligatoire



ÉDUCATEUR AVEC CFF



ARBITRE
EN FORMATION
OU DISPOSITIF LIGUE

5. ARBITRAGE

FAUT-IL UN ARBITRE EN R4 ?

Oui, mais de manière progressive :

- deux arbitres en formation (sur 2 ans)
- ou une inscription au dispositif Ligue

PEUT-ON FONCTIONNER EN BÉNÉVOLAT ?

Il bénéficie d'un délai

2027 ADAPTATION

**2028 ACCOMPAGNEMENT
ET MISE EN CONFORMITÉ**

2029 APPLICATION COMPLÈTE

6. PHASE TRANSITOIRE

Y A-T-IL UNE TOLÉRANCE POUR S'ADAPTER ?

Oui, très important :

2 saisons de mise en conformité

Pendant cette période :

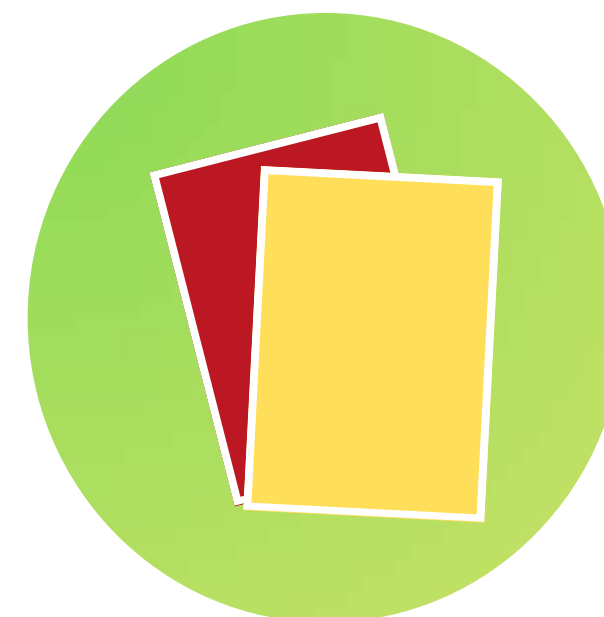
- accompagnement Ligue
- sanctions adaptées
- souplesse administrative

Y AURA-T-IL DES SANCTIONS IMMÉDIATES ?

Non, Priorité à la mise en conformité.



ACCOMPAGNEMENT LIGUE



SANCTIONS ADAPTÉES



SOUPLESSE ADMINISTRATIVE

PAS DE SANCTIONS IMMÉDIATES : PRIORITÉ À L'ACCOMPAGNEMENT

7. *COMPÉTITIONS ET SPORTIF*

LES CLUBS R4 JOUENT-ILS LES COUPES ?

Oui : Coupe de la Réunion et la Coupe Dominique SAUGER

PEUT-ON MONTER DE R4 À R3 ?

Oui, maintien du principe sportif classique

LA RÉFORME CHANGE-T-ELLE LES MONTÉES/DESCENTES ?

Oui, mais dans la logique existante

Elle rend simplement le système plus lisible et cohérent



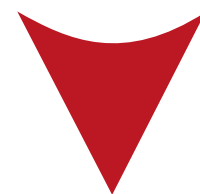
COUPE DE LA RÉUNION



COUPE DOMINIQUE SAUGER



**MONTÉE
POSSIBLE
DE R4 À R3**



**DÉSCENTE
SELON LES RÈGLES
EXISTANTES**



8. ASPECTS FINANCIERS

LE COÛT D'ENGAGEMENT SERA-T-IL ÉLEVÉ ?

Non, Il sera adapté à la R4 et moins élevé que la R3

LA BILLETTERIE EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Non, facultative en R4



COÛT ADAPTÉ



**BILLETTERIE
NON OBLIGATOIRE**



GESTION SIMPLIFIÉE

UNE **RÉFORMES** QUI ALLÈGE POUR MIEUX DÉVELOPPER

9. IMPACT POUR LES CLUBS EXISTANTS

LES CLUBS DE R3 SONT-ILS PÉNALISÉS ?

Non. La réforme facilite la gestion, réduit la pression
et améliore la transition vers R2

LES CLUBS STRUCTURÉS SONT-ILS DÉSAVANTAGÉS ?

Non. Ils bénéficient d'une meilleure lisibilité
et d'une meilleure hiérarchie

10. OBJECTIFS À LONG TERME

QUEL EST L'OBJECTIF GLOBAL DE LA RÉFORME ?

Développer durablement le football réunionnais :



**PLUS DE
CLUBS**



**PLUS DE
JEUNES**



**PLUS DE
FÉMININES**



**PLUS DE
FORMATIONS**



**PLUS DE
SOLIDARITÉ**

OBJECTIF 2030 CONSTRUIRE LE FOOTBALL RÉUNIONNAIS DE DEMAIN

11. MESSAGE CLÉ À RETENIR

CETTE RÉFORME EST :

✓ PROGRESSIVE

✓ ADAPTÉE

✓ SÉCURISÉE JURIDIQUEMENT

✓ PENSÉE POUR ACCOMPAGNER LES CLUBS

